



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de travaux

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CORREZE
Service Patrimoine
9, Avenue Alsace Lorraine CS70504
19015 Tulle Cedex
Site: correzehabitat.fr

OBJET DU MARCHÉ

Déconstruction 12 + 12 logements à LA CASCADE I et II "Boulevard du Lys" à Bort Les Orgues.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché ordinaire unique

Délai d'exécution :

A compter du 01/09/2011 jusqu'au 31/12/2011

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,000% du montant de l'avance

Modalités de financement :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : fermes actualisables. Délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Emprunts, subventions et Fonds Propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;
- DC1 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- DC2 dont la rubrique H sera obligatoirement datée et signée ;
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ; Déclaration indiquant l'outillage,

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Valeur technique : 55%

 Sous-critère Valeur technique : Prestations déjà réalisées pour Corrèze Habitat : 25%

 Sous-critère Valeur technique: Mémoire : 15%

 Sous-critère Valeur technique: Références : 15%

Prix des prestations : 30%

Performances en matière de protection de l'environnement : 10%
Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté : 5%

PROCEDURES

Mode de passation :

Procédure adaptée

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des offres :

09/05/2011 à 17 H 00

Délai minimum de validité des offres :

180 jours

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Renseignements complémentaires :

Les Dossiers de consultation peuvent être téléchargés sur un réseau électronique : <http://correzehabitat.marcoweb.fr>

Les dossiers de consultation papiers seront adressés aux entreprises qui en auront fait la demande écrite auprès de nos services contre le paiement des frais de reprographie estimés à 20 Euros (Chèque libellé au nom de CORREZE HABITAT).

Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectoriel de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefe.gouv.fr/certificats>. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

PROCEDURE DE RECOURS

Instance chargées des procédures de recours : Tribunal administratif 1, cours Vergniaud, 87 000 Limoges

Précision des délais d'introduction des recours :

- article L551-15 du Code de Justice Administrative et article 80 du Code des Marchés Publics (référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché)
- article R421-1 et suivant du Code de Justice Administrative (deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée)
- Article R551-7 du Code de Justice Administrative (référé pré-contractuel peut-être introduit dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la signature du contrat lorsqu'un avis d'attribution n'a pas été publié)
- Référé contractuel article L551-13 du Code de Justice Administrative
- Référé suspension article L521-1 du Code de Justice Administrative

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

11/04/2011

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Renseignements d'ordre administratif

Salima HARRATI SOQUET – sharrati@correzehabitat.fr

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CORREZE Service Patrimoine 9, Avenue Alsace Lorraine cs 70504

19015 Tulle Cedex

Tél : 0555295517

Renseignements d'ordre Technique

Christophe Vachal - cvachal@correzehabitat.fr

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CORREZE 9, Avenue Alsace Lorraine cs 70504

19015 Tulle Cedex

Tél : 0555295507

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et envoyés

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CORREZE 9, Avenue Alsace Lorraine cs 70504

19015 Tulle Cedex

URL : <http://correzehabitat.marcoweb.fr>